



**WE Rando de St Léon/Vézère
19 et 20 Octobre 2024
Organisé par l'Association du
Cheval en Pays de Salviac**



Cavalier

Nom Prénom
 Téléphone Mail
 Adresse

Numéro de Licence (FFE, EquiLiberté, FREF,...)
 ou assureur/N° contrat *
 * le contrat doit couvrir le cavalier en responsabilité civile pour la pratique de l'équitation

Association
 Les cavaliers mineurs devront porter le casque et être accompagnés d'un cavalier majeur
 représentant légal Téléphone

Equidé

Nom Sire
 Transpondeur

Détenteur Nom/prénom
 Adresse
 Téléphone
 Lieu de détention

Propriétaire Nom/prénom
 (si différent du détenteur) Adresse
 Téléphone

Règlement

Sanitaire

Les participants doivent se conformer aux articles 7, 8 et 9 de l'arrêté préfectoral ° 24-2021-01-25-003 du 01/02/2021 figurant en pages 12 à 18 du RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°24-2021-007 publié le 9 FÉVRIER 2021, disponible à l'adresse : <https://www.dordogne.gouv.fr/index.php/content/download/34601/237982/file/24-2021-007%20RAA%20%20normal%20on%C2%B02%20of%C3%A9vrier%202021.pdf>

Assurances

Tous les participants doivent être assurés en Reponsabilité Civile pour la pratique de l'équitation

Respect

Vous devez respecter le code de la route, ne pas vous engager dans des propriétés privées, cultures ou plantations
 Vous devez respecter les autres participants, réduire vos allures à leur approche et après les avoir dépassés
 Vous devez respecter les autres utilisateurs et riverains du parcours, être coutois,

Droit à l'image

Les photos ou vidéos prises pendant le rallye pourront être utilisées par l'organisateur, sans contreparties

Responsabilités

Tout vol, destruction volontaire ou accidentelle ne pourront être imputés aux organisateurs. Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice causés à un tiers par eux-mêmes ou leurs animaux. Le participant déclare dégager de toute responsabilité les organisateurs de cette manifestation pour tout accident dont lui ou son équidé pourrait être victime au cours de ce rallye. Le non respect du règlement intérieur ou toute attitude s'avérant dangereuse pour les autres participants et, d'une manière générale, tout comportement pouvant nuire au bon déroulement du rallye, entrainera l'exclusion de l'auteur sans indemnisation de la part de l'organisateur.

Le participant s'engage à se soumettre à toutes les conditions énoncées dans ce règlement, à avoir une assurance individuelle le couvrant en responsabilité civile liée à la pratique de l'équitation, à monter un équidé en bonne santé, sans blessures, adapté à son niveau et à l'effort demandé, à être apte à la pratique de la randonnée équestre, à avoir lu ce règlement et ne pas avoir fait de fausse déclaration

Fait à Le Signature